

Année : 2023

Population : 10 259 h

Groupe

Département : 042 - LOIRE

Commune : ANDREZIEUX-BOUTHEON (21420005700179)

Type de Budget : BP seul

Nombre de Communes traité(e)s pour le Département : 7 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de Communes traité(e)s pour la Région: 58 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de Communes traitées pour la France Entière: 543 soit 99% de la catégorie démographique de la France entière

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	22 449 108	2 188	1 413	1 436	1 477
Produits de fonctionnement CAF	22 190 406	2 163	1 384	1 400	1 434
dont : Impôts locaux	3 982 349	388	515	617	646
Fiscalité reversée par les GFP	11 354 559	1 107	287	256	205
Autres impots et taxes	1 122 744	109	82	76	126
Dotation globale de fonctionnement	14 360	1	236	116	179
Autres dotations et participations	3 049 326	297	113	171	127
dont : FCTVA	23 923	2	1	2	2
Produits des services et du domaine	1 790 950	175	93	107	101
Total des charges de fonctionnement = B	20 112 351	1 960	1 268	1 288	1 336
Charges de fonctionnement CAF	18 591 214	1 812	1 162	1 184	1 225
dont : Charges de personnel (montant net)	10 178 398	992	691	698	720
Achat et charges externes (montants nets)	5 462 204	532	282	297	317
Charges financières	51 829	5	13	26	21
Subventions versées	1 885 928	184	101	98	96
Contingents	584 520	57	36	27	34
Résultat comptable = A - B = R	2 336 757	228	145	148	141
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3 599 192	351	222	216	209

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	11 167 883	1 089	612	517	505
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	5 504 338	537	176	130	130
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	650 000	63	70	98	82
Autres dettes à moyen / long terme	320	0	0	3	1
Subventions reçues	2 474 978	241	92	74	86
FCTVA	478 947	47	36	36	42
Autres fonds globalisés d'investissement	530 030	52	16	15	17
dont : Taxe d'aménagement	530 030	52	16	15	15
Amortissements	1 458 884	142	81	72	71
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires=D	11 782 281	1 148	632	517	520
dont : Dépenses d'équipement	11 153 240	1 087	449	371	394
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	398 924	39	63	84	84
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	2 816	0	0	1	1
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	9	1
Immobilisations affectées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	614 398	60	20	1	16
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	614 398	60	20	1	16
Résultat d'ensemble	1 722 359	168	125	147	125
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	3 303 811	322	644	783	802
dont encours des dettes bancaires et assimilées	3 096 392	302	635	774	791
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	3 096 392	302	635	771	786
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	450 752	44	76	101	103
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1 941 019	189	221	440	349

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	3 650 698	356	234	231	224
Résultat comptable = A - B = R	2 336 757	228	145	148	141
Produits de fonctionnement CAF	22 190 406	2 163	1 384	1 400	1 434
Charges de fonctionnement CAF	18 591 214	1 812	1 162	1 184	1 225
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3 599 192	351	222	216	209
Produits de cessions d'immobilisations	31 400	3	17	25	32
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	3 200 269	312	159	132	124
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	3 200 269	312	160	137	125

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	17,95 %	37,24 %	44,10 %	45,08 %
Dotations et participations reçues	13,81 %	25,20 %	20,49 %	21,32 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	0,06 %	17,06 %	8,31 %	12,47 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	29,38 %	24,29 %	25,11 %	25,91 %
Charges de personnel (montant net)	54,75 %	59,49 %	58,92 %	58,80 %
Charges financières	0,28 %	1,15 %	2,23 %	1,73 %
Contingents	3,14 %	3,12 %	2,29 %	2,78 %
Subventions versées	10,14 %	8,67 %	8,30 %	7,80 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	28,69 %	35,43 %	35,58 %	31,61 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	5,83 %	15,63 %	26,34 %	20,73 %
Subventions reçues	22,19 %	20,52 %	19,95 %	21,81 %
FCTVA	4,29 %	8,07 %	9,69 %	10,77 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,86	2,87	3,58	3,79
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	0,86	2,87	3,57	3,77
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	0,12 %	32,43 %	43,77 %	46,15 %

Fiche n°3 : Les ratios de fiscalité

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE				
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	10 259			
Nombre de foyers fiscaux	5 892			
Part des foyers non imposables	57,2 %	60,1 %	53,6 %	55,4 %
Revenu fiscal moyen par foyer	26 203	25 450	30 888	28 332

DONNÉES ÉCONOMIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements	4 515			
-> dont part de résidences secondaires	3,5 %	4,1 %	6,3 %	9,3 %
-> dont logements vacants	0	122	80	62
Valeur locative nette des résidences secondaires	689 695			
Bases communales imposées en foncier bâti	25 235 604			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	33,4 %	63,4 %	65,8 %	67,7 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	3,3 %	6,7 %	4,7 %	5,3 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,0 %	0,5 %	0,5 %	0,4 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	36,8 %	21,1 %	21,5 %	20,0 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	26,5 %	8,3 %	7,5 %	6,5 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	1 251	919	889	820
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	1 251	919	889	820
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	1 067	891	861	846
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	1 067	891	861	846

II - LES BASES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSÉCUTIVES AUX DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LA COMMUNE

BASES NETTES \"MÉNAGES\" TAXÉES AU PROFIT DE LA COMMUNE	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation résidences secondaires (THRS)	689 695	67	69	125	179
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	25 235 604	2 460	1 370	1 585	1 462
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	177 379	17	9	7	12
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	0	0	0	0	0

BASES NETTES DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/FPE)	17 715 744	1 727	446	520	426

BASES DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	0	0	0
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	17 788 502	1 734	1 318	1 395	1 310

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	VL des résidences secondaires susceptibles de majoration
Taxe d'habitation - Majoration des résidences secondaires	Non voté	Non voté	0

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	Bases remises à imposition
Taxe d'habitation sur les logements vacants	Non voté	Non voté	0

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	0	160 503
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement
Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs	Non voté	Non voté	0

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0	0
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération			
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)				0
	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Valeur locative moyenne (TEOM)	3 918			

III- LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

		Taux d'imposition en %		
LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	18,15 %	21,76 %	23,04 %	26,03 %
-> dont taux voté par la commune	7,08 %	13,50 %	15,58 %	17,62 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	11,07 %	11,01 %	8,27 %	9,28 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	33,25 %	40,81 %	39,50 %	43,93 %
-> dont taux voté par la commune	30,09 %	37,31 %	36,56 %	40,94 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	5,06 %	2,73 %	1,76 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	3,16 %	2,98 %	2,19 %	3,53 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	36,02 %	48,00 %	67,33 %	60,73 %
-> dont taux voté par la commune	30,02 %	42,36 %	58,87 %	54,50 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	15,68 %	6,27 %	4,72 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	6,00 %	4,55 %	6,64 %	6,42 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	31,26 %	31,29 %	33,21 %	33,41 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	31,26 %	31,29 %	33,21 %	33,41 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	30,25 %	29,53 %	27,29 %	28,33 %
-> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA) (dont	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU) (dont taux	30,25 %	29,53 %	27,29 %	28,33 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	8,30 %	9,47 %	8,73 %	10,11 %

IV - LES PRODUITS DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

		Produits en € par habitant			
PRODUITS DES IMPOSITIONS	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (THLV,THRS,GEMAPI,GEMAPILV)	125 051	12	21	34	51
-> dont produits TH des résidences secondaires (hors surtaxe THRS) au profit de la commune	48 838	5	9	18	30
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	4	3	3
-> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	0	1	2
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements sans fiscalité	0	0	0	0	0
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements à fiscalité propre	72 836	7	7	10	15
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI (THRS + THLV) au profit des groupements à fiscalité propre	3 377	0	1	1	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	8 362 634	815	559	626	642
-> dont produits FB au profit de la commune avant application du coefficient correcteur	7 583 474	739	511	580	599
> Effet du coefficient correcteur : reversement (+) / prélèvement (-)	-3 546 526	-346	-12	0	3
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	7	14	4
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre	645 039	63	33	28	35
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	134 121	13	8	4	5
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	63 796	6	4	5	7
-> dont produits FNB au profit de la commune	53 293	5	4	4	7
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	8 809	1	0	0	1
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	1 694	0	0	0	0
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	42 661	4	2	1	1
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits au profit des groupements à fiscalité propre	42 661	4	2	1	1
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	5 364 309	523	132	142	121
-> dont au nom de la commune seule	0	0	0	0	0
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre	5 261 842	513	129	140	119
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	102 467	10	3	2	2
Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> au profit de l'EPCI compétent	1 476 446	144	125	122	132

V - LES AUTRES PRODUITS : IMPOTS DE REPARTITION ET FRACTION DE TVA SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE					
		Produits en € par habitant			
PRODUITS DES IMPÔTS DE RÉPARTITION	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	27 989	3	5	8	8
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	27 989	3	5	8	8
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	660 329	64	21	20	22
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP	660 329	64	21	20	22
FRACTIONS DE TVA					
Fraction de TVA compensatoire TH résidences principales (seulement pour la	0	0	0	0	0
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune (seulement pour la Ville de	0	0	0	0	0
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune (seulement pour	0	0	0	0	0
Fraction de TVA compensatoire CVAE					
Fraction de TVA N au profit de la commune	0	0	0	0	0

VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE					
		Produits en € par habitant			
DCRTP ET FNGIR	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	0	8	4
FNGIR					
Versement	0	0	0	16	8
Prélèvement	0	0	0	6	6

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE					
		Produits en € par habitant			
TAXE D'HABITATION & TAXES FONCIÈRES	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départemental	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	0	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 050 260	200	41	46	43
-> dont allocation FB abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	1 991 685	194	38	43	39
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 969	0	0	0	1

		Produits en € par habitant			
TAXE PROFESSIONNELLE & COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Compensation part salaires - TP	0	0	0	0	0
Autres allocations compensatrices - CFE	0	0	0	0	0
-> dont allocation CFE abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	0	0	0	0	0

(1) refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d'ordre budgétaire sont retraitées